

COMMUNE DE MOUGUERRE

Département des Pyrénées-Atlantiques – Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024 LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mille vingt-quatre, et le quinze du mois de février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roland HIRIGOYEN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Elu(e)s présent(e)s : M. HIRIGOYEN, Maire, Mesdames BERNATETS, DESRAMÉ, DURQUETY, GAUVRIT, LABORDE, PICARD, PINTO DE SILVA et VERDOT et Mrs ETCHEBARNE, EYHARTS, FEVRIER, GODIN, HARISMENDY, OLCOMENDY, PAILLAUGUE et SIMAO.

Absent(e)s ayant donné procuration : Madame BOQUET à Madame BERNATETS, Madame HARAN à Monsieur ETCHEBARNE, Madame HIRIGOYEN à Monsieur HIRIGOYEN, Madame JUZAN-AUBERT à Madame PICARD, Madame MENDES-LANGOT à Madame GAUVRIT, Monsieur GARNIER à Madame LABORDE et Monsieur URRUTY à Madame VERDOT.

Absent(e)s excusé(e)s : Madame ELISSALDE, Messieurs CURUTCHET, JEANNEAU, SAVALOIS, et SUHARRART.

Secrétaire de séance : Madame DESRAMÉ.

Administration générale	2024-02-15-01	Adoption du Procès-Verbal de la séance du 30 novembre 2023 ADOPTE A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-02	Compte rendu des décisions du Maire PAS DE VOTE
Finances / Fiscalité	2024-02-15-03	Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 - ADOPTE A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-04	Versement d'une avance sur subvention du budget principal au budget du CCAS avant le vote du budget primitif 2024 ADOPTE A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-05	Adhésion au service commun de l'observatoire fiscal partagé de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Ressources Humaines	2024-02-15-06	Protection sociale complémentaire - Mandat au CDG64 - Convention de participation risque Prévoyance ADOpte A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-07	Modification du tableau des effectifs ADOpte A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-08	Modification du régime indemnitaire - Part IFSE de régie ADOpte A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-09	Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ADOpte A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-10	Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité - ADOpte A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-11	Mise à disposition d'un agent municipal auprès du Centre Communal d'Action Sociale - ADOpte A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-12	Prestation de gestion des dossiers d'allocations chômage du CDG64 - Convention d'adhésion ADOpte A L'UNANIMITÉ
Développement durable	2024-02-15-13	Adhésion au système de certification forestière PEFC ADOpte A L'UNANIMITÉ
Urbanisme / Foncier / Logement	2024-02-15-14	Offre de concours d'Habitat Sud Atlantic pour la réalisation de travaux d'infrastructure sur le chemin communal de Bayonne ADOpte A L'UNANIMITÉ
Cadre de vie / Sécurité publique	2024-02-15-15	Rénovation de l'éclairage public à l'avenue de la Croix de Mouguerre dans le cadre de l'aménagement d'une liaison cyclable - Approbation du projet et du plan de financement (Affaire n°22REP147) - ADOpte A L'UNANIMITÉ
	2024-02-15-16	Création d'un éclairage public le long de la liaison cyclable reliant le Bourg au secteur d'Ametzondo - Approbation du projet et du plan de financement (Affaire n°23EPO16) ADOpte A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mouguerre dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Pau – 50 cours Lyautey, CS 50543, 64010 Pau Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.

Fait à Mouguerre,

Publié sur le site internet et affiché sur les panneaux de la Mairie le 16 février 2024.

Le Maire, Roland HIRIGOYEN

